

ATELIER RECRE'ARTS (mardi) AUTORISATION DE DEPLACEMENT 2024-2025

Je soussigné(e)..... représentant(e)
légal de l'enfant.....
en classe deautorise l'animatrice ou l'animateur de l'Atelier
Récré'Arts à prendre mon enfant à la sortie de l'école à 16h30 tous les
mardis pour les séances d'arts plastiques au centre de loisirs de
Ploumilliau.

*(Autorisation à remettre à la directrice du groupe scolaire Francis Hallé
Mme Baudouin)*

Le

A.....

Signature :